



Instructions pour la prise de photos de la rouille présente sur votre véhicule couvert par une garantie Otoprotec

1. Découper l'étiquette correspondant à la **zone rouillée** à photographier.
2. **Cadrer la photo et placer l'étiquette près de la zone à photographier.**
3. Prendre **au moins 2 photos de chaque zone rouillées.**
(S'assurer que nous puissions voir l'emplacement de la rouille)
4. Prendre une photo de l'odomètre (kilométrage).
5. Prendre une photo du numéro de série.
6. Prendre une photo de l'habitacle où l'on doit voir la console centrale.
7. Prendre une photo du certificat d'immatriculation (enregistrement) du véhicule.
8. Prendre une vue d'ensemble de votre véhicule.
9. Prendre une photo de votre garantie Otoprotec.
10. Nous expédier vos fichiers par courriel au **reclamation@otoprotec.com** en prenant soin de nous fournir dans votre courriel vos **coordonnées complètes** (adresse, téléphone à la maison, cellulaire ou au travail) ainsi que les **informations du véhicule** (automatique / manuel, a/c ou non).

**Nous communiquerons avec vous dès que nous aurons traité votre dossier.
À noter que le traitement peut prendre jusqu'à deux semaines.**

N'hésitez pas à nous appeler en cas de problème au 450-663-0505.

PORTIÈRE AVANT GAUCHE

R-

PORTIÈRE ARRIÈRE GAUCHE

R-

PORTIÈRE AVANT DROITE

R-

PORTIÈRE ARRIÈRE DROITE

R-

CAPOT

R-

HAYON

R-

VALISE

R-

AILE AVANT GAUCHE

R-

AILE ARRIÈRE GAUCHE

R-

AILE AVANT DROITE

R-

AILE ARRIÈRE DROITE

R-

R-

R-

R-